



CLUB AÏKIDO J.A. ISLE
Maison des Associations
16 avenue de la République
87170 ISLE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mardi 10 février 2026

ORDRE DU JOUR :

- 1. Approbation des Comptes de Résultat 2025 et Prévisionnel 2026.
- 2. Approbation du Rapport d'activité 2025 et actions 2026.
- 3. Mandats à donner de façon pérenne et reconductible, jusqu'à un éventuel abandon de leurs postes attribués au sein du Bureau de l'association, quelle qu'en soit la cause, pour les demandes de subventions.
 - à Gérard GROWAS, Trésorier pour la demande de subvention Municipale à venir.
 - à Jean-Paul GASQUET, Vice Président pour la demande de subvention Départementale à venir.
- 4. Décision d'ouverture d'un Compte de Dépôts au CRCA en remplacement de celui ouvert à La Banque Postale. Désignation des personnes habilitées. Décision de clôture du compte de dépôts ouvert à la Banque Postale.
- 5. Questions diverses.

L'AG s'est donc tenue ce mardi 10 février 2026 à l'issue d'un cours d'Aïkido raccourci dès 21h15 au Dojo R&A AMET. En conformité avec les Statuts du Club et en présence de 20 Aïkidoka licencié(e)s au Club, dont 2 munis de 3 pouvoirs, soit 23 votant(e)s sur un potentiel de 34 licencié(e)s. Un quorum qui même s'il n'est pas obligatoire lors d'une AG ordinaire conforte s'il en était besoin tout l'intérêt que porte l'ensemble des pratiquant(e)s à la bonne gestion et aux réalités de la vie du Club.

1. APPROBATION DES COMPTES DE RESULTAT 2025 ET PREVISIONNEL 2026.

Après transmission des documents comptables, (journal intégral et grand livre) par le trésorier sortant Gérard GROWAS, les comptes de résultat de l'année 2025 et le budget prévisionnel 2026 sont approuvés à l'unanimité des présents. Quitus est donc donné à l'unanimité au trésorier sortant pour sa gestion globale.

2. RAPPORT D'ACTIVITE 2025 – ACTIONS 2026.

Le rapport d'activité a été rédigé et transmis par Gérard GROWAS, Enseignant principal et trésorier du Club. Il est approuvé à l'unanimité des présents.

3. MANDATS A DONNER POUR LES DEMANDES DE SUBVENTIONS.

- Mandat a été donné de façon pérenne et reconductible jusqu'à un éventuel abandon de son poste de Trésorier, quelle qu'en soit la cause, à Gérard GROWAS, enseignant du Club et Trésorier pour instruire le dossier de demande de subvention auprès de la mairie d'Isle.
- Mandat a été pareillement donné de façon pérenne et reconductible jusqu'à un éventuel abandon de son poste de Vice Président, quelle qu'en soit la cause, à Jean-Paul GASQUET, enseignant du Club et vice président pour instruire la demande de subvention auprès du conseil départemental.

4. DECISION D'OUVERTURE D'UN COMPTE DE DEPOTS AU CRCA EN REMPLACEMENT DE CELUI OUVERT A LA BANQUE POSTALE. DESIGNATION DES PERSONNES HABILITES.

- Vues les difficultés rencontrées depuis quelques années dans la gestion normale du Compte de Dépôts ouvert à la Banque Postale, une décision d'ouverture d'un Compte de Dépôts au CRCA ou au Crédit Mutuel a été validée à l'unanimité des présents. Mandat d'utilisation est donné à Gérard GROWAS, Trésorier, Jean-Paul GASQUET, Vice Président et Pascal FOUILLOUD, Membre du Comité Directeur. Pour un bon fonctionnement du Club il ne sera admis que 2 chéquiers en utilisation courante.
- Mandat est donné à Gérard GROWAS, trésorier du Club, afin de procéder aux démarches de clôture du Compte de Dépôts ouvert à La Banque Postale dès que possible, au moment le plus favorable pour le Club.

5. QUESTIONS DIVERSES.

Aucune autre question particulière n'a été soulevée par l'Assemblée.

Cependant, Gérard Growas et Pascal Fouilloud informèrent l'Assemblée de certains éléments et données récents qu'ils recueillirent lors des dernières réunions qui se tinrent soit au niveau du Comité Inter-Départemental du Limousin ou lors de l'AG de la JA Isle Omnisport dont fait partie le Club Aïkido JA Isle.

Une augmentation des licences devrait être proposée par la FFAB lors de la prochaine saison.

La conjoncture actuelle au niveau des deux Fédérations d'Aïkido reconnues par le Ministère, la FFAAA et la FFAB, a générée une perte de licenciés très importante sur l'année 2025. En conséquence, les deux Fédérations se sont mises d'accord pour proposer une augmentation semblable du coût des licences pour la saison à venir, soit 40 € pour les adultes, 30 € pour les enfants, 70 € pour les enseignants/dirigeants et 70 € pour la cotisation des Clubs auprès des Fédérations.

Dans le même temps la JA Isle Omnisport a décidé lors de son AG une cotisation pour chaque section adhérente à hauteur de 5 € par tranche de 100 licenciés, soit 5 € pour notre Club d'Aïkido. Ce qui n'est pas grand-chose mais constat qu'il faut coupler avec le gèle de la subvention municipale pour l'année 2025 (400 € pour notre Club), la question étant, qu'en sera-t-il pour l'année 2026 ? Tout comme la diminution de plus de la moitié en 4 ans de l'enveloppe dédiée à l'aide au sport par le Conseil Départemental qui pourrait ainsi conduire à une diminution de notre part (118 €) dans la distribution gérée par la JA Isle Omnisport.

Un autre point est l'augmentation sensible des droits d'entrée aux stages proposés par la FFAB et la Ligue NA, situation qui impacte notre résultat dans la mesure où le Club prend à sa charge ces frais d'inscription comme il l'a toujours fait.

Ne sont pas anodines non plus, les fortes augmentations du coût des Hakama, Obi et autres équipements acquis ou offerts par le Club lors des passages de 3^{ème} Kyu, 1^{er} Dan et autres Dan à suivre...

Après discussion, prise en compte de ces divers éléments, mais également du maintien de la politique d'aide à la pratique proposée par le Club depuis sa création, il a été décidé à l'unanimité de porter la cotisation Club à 100 € annuels (actuellement et depuis 10 ans 92 €) pour les pratiquant(e)s adultes et de laisser à 30 € celle des pratiquant(e)s mineur(e)s. Les difficultés que pourraient rencontrer certains pratiquant(e)s, notamment étudiant(e)s, mais pas que, pour régler cette cotisation feront l'objet d'une analyse compréhensive autant que conciliante par le Comité Directeur du Club. Il est toutefois rappelé combien cette cotisation peut faire l'objet de règlements fractionnés et échelonnés au gré du pratiquant ou de la pratiquante.

Suite à la mise en place de séances de préparation aux passages de Grades Dan par le Club, certains membres de la Commission Technique du CIDL ont souhaité que les Clubs qui proposeraient de telles séances dédiées les ouvrent aux pratiquant(e)s, quel que soit leur Club de rattachement. Bien entendu, nous sommes solidaires de cette démarche et avons bien précisé combien nos séances spécifiques restent ouvertes... à qui veut bien venir en bénéficié... Comme nous l'avons toujours fait.

Enfin, le début de l'année 2027 devrait voir notre Club fêter ses 45 ans et notre enseignant ses 30 ans de transmission au sein du Club. Et pour cela est envisagée, notamment, la tenue d'un grand stage. Ont été contactés pour l'encadrer, Luc Bouchareu, CEN et 7 D qui nous accompagna si fort tout au long des 8 années du Stage Isle de Pâques et Manue Ranchoup, Chargée de mission à la FFAB, membre du Bureau Technique, 5 D mais surtout qui fit ses premiers pas sur les tatamis de notre Club au début des années 2000. Tous deux étaient ravis de cette belle occurrence. Une sensibilisation à des aides pour cet anniversaire a déjà été actée auprès du CIDL et de la Mairie d'Isle... A suivre donc.

Les sujets d'information et de questionnement ainsi épuisés, les senteurs de crêpes se sont alors subtilement manifestées : il fut grand temps de clore cette AG à 10h pour aller tutoyer de plus près ces délicatesses de bouches qui patiemment nous attendaient.

L'ordre du jour ainsi épousé, l'AG du Club Aïkido J.A. Isle est close en ce mardi 10 février 2026 à 22h.

Fait à Isle, le 11 février 2026.

Le Président

Abdel ENNEBET

Le Trésorier
Gérard GROWAS

Membre du CD

Evguenia KOUKOVA

Membre du CD

Pascal FOUILLOUD

Le Vice Président

Jean-Paul GASQUET